



IVANHOE

21, 22 & 23 JANVIER 2022

À OVIFAT

**RASSEMBLEMENT DE
VEHICULES MILITAIRES
ALLIES DE LA SECONDE GUERRE
COMMÉMORATIONS
RECONSTITUTIONS
RANDONNÉE HISTORIQUE**



Infos : 063/21.96.14 - 04/384.63.73
www.indianhead.be | indianheadmvcg@gmail.com



21, 22, 23 janvier 2022

Ovifat

L'Indian Head organisera sa traditionnelle manifestation d'hiver les 21, 22 et 23 janvier 2022 à Ovifat. Cette région a été choisie car elle fût en décembre 1944 et janvier 1945, le témoin d'événements historiques et nous permettra de suivre les traces de la 2^{ème} division d'infanterie américaine.

Nous installerons nos quartiers au centre Kaleo.

Cet établissement nous offrira un logement de qualité dans des chambres équipées de 2 à 6 personnes.

Les places étant limitées et afin de répartir au mieux les chambrées et commander les repas, nous vous demandons de réserver en renvoyant le formulaire ci-joint avant le **5 janvier 2022**. Les participants désireux de loger dans leur véhicule ou ailleurs renverront également le formulaire pour la réservation des repas.

La réservation sera confirmée par un versement de **80 euros** par personne sur le compte n° BE05 0003 2555 8975.

Kaleo
Rue des charmilles 69
4950 Ovifat





Programme

Vendredi 21 janvier 2022

16h00 Accueil des participants
18h30 Repas
20h00 USO

Samedi 22 janvier 2022

08h00 Petit déjeuner
09h00 Accueil des participants
09h30 Départ du parcours historique
Arrêt à Butgenbach
12h00 Repas de midi à Losheimergraben
13h30 Reprise du parcours historique
Arrêts sur différentes positions de la 2^{ème} division d'infanterie US
Dépôt de gerbe au monument de la 2^{ème} division d'infanterie US
18h30 Repas du soir
20h30 Remise des souvenirs clubs
21h00 USO

Dimanche 23 janvier 2022

08h30 Petit déjeuner
10h00 Départ du convoi
10h30 Visite du musée du camp d'Elsenborn
12h30 Repas de midi
15h00 Fin de la manifestation

NB : Ce programme peut être sujet à de possibles modifications en fonction de la gestion des événements ou suite à des décisions externes indépendantes de la volonté et du ressort du BMVCG Indian Head.



REGLEMENT

Art 1 – Règle générale

Par la signature du contrat d'inscription, le participant accepte sans restriction de se conformer aux règlements édictés par les autorités et les organisateurs de la manifestation.

Art 2 – Logements

L'établissement est pourvu de chambrées simples mais confortables. La répartition des occupants se fera au fur et à mesure de l'enregistrement des inscriptions. Des commodités sanitaires seront mises à disposition. Il est strictement interdit de fumer dans les bâtiments. Les chambrées seront rendues propres et exemptes de déchets.

Art 3 – HORECA

L'intendance du BMVCG Indian Head fait le maximum pour proposer des menus d'un excellent rapport qualité-prix. Tout repas commandé et non consommé n'est pas remboursable. Il est formellement interdit de cuisiner dans les chambrées ou autres lieux non prévus. Seul le bar géré par l'Indian Head est reconnu.

Les chiens n'ont pas accès aux lieux et heures des repas collectifs.

Art 4 – Uniformes

Seuls les uniformes et équipements des **armées alliées** de la période **39/45** sont autorisés ! Le port d'uniformes, parties d'uniformes, insignes ou équipements des forces de l'axe sont strictement interdits !

Chaque participant adoptera une attitude digne et responsable et respectera l'uniforme qu'il porte.

Les enfants-soldats (enharnachés et/ou porteurs d'armes à l'échelle réelle) ne sont pas admis ; les enfants mascotte sont absolument les bienvenus.

Art 5 – Armes

Les armes démilitarisées conformément à la loi ou des copies inertes sont tolérées. Les armes blanches ne seront en aucun cas exhibées hors de leur fourreau. Les armes, y compris les copies, ne seront pas admises dans les infrastructures où des boissons et des repas sont servis. La loi en la matière devra être respectée.

Art 6 – Véhicules

Seuls les véhicules de construction antérieure à 1946 sont autorisés. Les véhicules postérieurs à 1945 mais dont l'aspect extérieur permet de les confondre avec des véhicules d'époque sont acceptés. Les véhicules de l'axe sont autorisés pour autant qu'ils soient considérés comme véhicules de prise et utilisés par les alliés. Ils seront dépourvus de marquages nationaux des forces de l'axe et ne pourront être pilotés que par des équipages dont l'uniforme répond à l'Art 4 du présent règlement.

Art 7 – Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité envers les participants, en cas d'accident causé par l'utilisation d'instruments quelconques à flamme vive ou autre ainsi que par la détention de produits inflammables.

Art 8 – Recours

Chaque participant, en règle d'inscription, est censé connaître le présent règlement et abandonner tous recours à l'encontre des organisateurs et de l'asbl Indian Head en cas de dommages ou d'accidents survenus pendant la manifestation. Le participant non respectueux du présent règlement pourra être exclu de plein droit sans recours.



TARIFS

1 – Formule logement dans l'établissement :

- a. Pension complète 2 nuitées (vendredi-samedi)
Repas : repas du soir du vendredi au repas de midi du dimanche **130 €**
- b. Pension complète 1 nuitée (samedi)
Repas : repas de midi du samedi au repas de midi du dimanche **100 €**
-

2 – Formule logement dans véhicules :

Repas : repas du soir du vendredi au repas de midi du dimanche **90 €**

3 – Formule journée du samedi sans logement :

Inscription pour la journée du samedi avec repas de midi **30 €**

Si vous désirez participer à cette manifestation d'exception, vous pouvez dès à présent renvoyer votre bulletin de réservation et verser un acompte de **80** euros sur le compte:

BE 05 0003 2555 8975

BIC BPOTBEB1



NOM PRENOM
 NAAM VOORNAAM
 RUE N° BOITE
 STRAAT Nr BUS
 LOCALITE CODE POSTAL
 WOONPLAATS POSTCODE
 CLUB DATE DE NAISSANCE.....
 GEBOORTE DATUM
 VEHICULE 40/45 N° PLAQUE
 VOERTUIG 40/45 Nr PLAAT
 TEL
 E-MAIL :

FORMULE SOUHAITEE :
 GEWENSTE FORMULE :

Formule	Tarifs Prijzen		Prix total Total prijs
1 a	130 €	-----Tout compris-----Alles inbegrepen -----	130 € (*)
1 b	100 €	-----Tout compris -----Alles inbegrepen-----	100 € (*)
2	90 €	-----Tout compris-----Alles inbegrepen-----	90 € (*)
3	30 €		30 € (*)

(*) *Biffer les mentions inutiles – Schrappen wat niet past*

Date / / Signature
 Datum / / Handtekening

Envoyer à : - Terug te zenden aan :

Guy Klinkenberg

Rue de la lisière 7 - B-6790 Aubange

Tel : 0032/(0)63219614 – 00.352.691.78.42.74

Acompte à verser pour réserver

80 Euros par personne au compte INDIAN HEAD

N° BE05 0003 2555 8975 avant le 5 janvier 2022

80 Euros per persoon op de rekening INDIAN HEAD

Nr BE05 0003 2555 8975 vóór 5 januari 2022